



## RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019

### PRÉ-INSCRIPTIONS AUX RESTAURANTS SCOLAIRES, CENTRES DE LOISIRS ET GARDERIES

Rappel : les inscriptions ne sont pas reconduites d'une année à l'autre, tous les enfants doivent se réinscrire.

#### NOUVEAUTÉS :

##### 1 - DOSSIER FAMILLE (phase administrative) :

A partir de la rentrée scolaire 2018/2019, toutes les familles fréquentant les services municipaux (restaurants scolaires, centres de loisirs et garderies dans un 1<sup>er</sup> temps) n'auront plus qu'**un dossier d'identification unique** à remplir.

Celui-ci comprendra une **fiche individuelle par enfant** et une **fiche familiale** (sauf séparation des détenteurs de l'autorité parentale).

Ces dossiers vous seront très prochainement distribués et sont à **retourner** dûment complétés au **service facturation** (CS 10108 - 2 place du Foron) pour le **15 juin 2018** au plus tard.

##### 2 - PRÉ-INSCRIPTIONS EFFECTIVES (en présence des responsables des restaurants scolaires, centres de loisirs et garderies) :

Nous vous attendons à la **permanence** pour les pré-inscriptions qui vous conviendra le mieux, à la Maison de l'Industrialité (1<sup>er</sup> étage du hall d'entrée), 2 place du Foron, les :

- mercredi 20 juin 2018 de 14h00 à 17h00
- mercredi 27 juin 2018 de 16h00 à 19h00
- vendredi 29 juin 2018 de 17h00 à 20h00
- samedi 30 juin 2018 de 09h00 à 12h00

A ces permanences, vous pourrez :

- échanger des renseignements / informations avec le personnel du service facturation.
- inscrire vos enfants pour l'année scolaire 2018/2019 aux restaurants scolaires des maternelles et de l'école élémentaire et aux centres de loisirs/garderies Clae, Ile aux Enfants et Serpentins.
- obtenir des renseignements sur les repas servis et activités/sorties organisées par ces mêmes services.
- obtenir des renseignements sur la mise en place du **portail famille**, auquel vous pourrez bientôt accéder pour vérifier les renseignements concernant votre famille et inscrire vos enfants aux repas/activités ou les annuler si besoin.